

EVREUX

Les déboulonneurs en action

Commando anti-pub



Samedi, le Collectif des Déboulonneurs est entré en guerre à Evreux contre l'affichage publicitaire.

Après avoir envahi diverses villes de l'hexagone, le Collectif des Déboulonneurs est entré en guerre à Evreux contre l'affichage publicitaire. Samedi, à l'entrée de la ville, les nouveaux barbouilleurs de pub se sont réunis pour une action non-violente mais punie par la loi. Enfin, dans une certaine mesure...

On avait déjà entendu parler d'eux à Paris, Montpellier, Lille ou encore Rouen. Aujourd'hui, le Collectif des Déboulonneurs a donné naissance à un nouveau groupe : près d'une trentaine de militants ébroïcien ont s'attaquer régulièrement au gigantisme publicitaire sur la ville. Un rendez-vous mensuel qui devrait faire entendre parler de lui. Pour leur première action, les barbouilleurs de pub d'Evreux, soutenus par

leurs homologues rouennais, se sont installés samedi après-midi à l'angle de la rue du Faubourg Saint-Léger et de la rue du Val lon. Un véritable nid à pubs. Bâches en plastique, pots de peinture, pinceaux et bombes aérosols sortis, les activistes ont combattu les monstrueuses affiches publicitaires à coup de slogans militants, « la pub fait dépenser », « pub = pollution visuelle » ou encore « le bonheur n'est pas dans la consommation ». Des faits considérés comme actes de vandalisme bien que la démarche du Collectif soit non-violente et respectueuse des structures urbaines (panneaux et aribus ne sont en aucun cas détériorés).

Objectif de l'opération : réviser la loi de 1979 sur l'affichage publicitaire autorisant les affiches de 4 mètres sur 3 ! Une loi par ailleurs contradictoire qui mentionne « la protection du cadre de vie ». Alors en termes

de pollution visuelle et de non protection du paysage, les affiches publicitaires démesurées sont en première ligne. Les Déboulonneurs, eux, revendiquent l'affichage de publicités au format maximal de 50x70 cm, « les gens feront l'effort de lire les affiches s'ils en ont envie » selon les militants. La protection de l'environnement - précisons que les barbouilleurs n'utilisent que des produits non toxiques -, un cheval de bataille avec la lutte à la surconsommation. François Vaillant, chef de file du mouvement (voir encadré), s'offusque : « La publicité incite à l'hyperconsommation et au gaspillage sans se soucier des conséquences sanitaires comme l'obésité. On assiste à un envahissement de la publicité dans notre société. Il faut laisser le choix aux regards et aux pensées des passants ». Cela dit, à chacun de ne pas se laisser prendre au piège de la

consommation. Un premier barbouillage qui, malheureusement pour les Déboulonneurs, s'est déroulé en toute sérénité. En effet, afin de faire avancer la jurisprudence et le débat, l'intervention des policiers est très attendue des militants. Seulement, samedi,

les forces de l'ordre n'ont pas prêté attention à l'action anti-pub. Alors, quelques barbouilleurs se sont eux-mêmes rendus au poste de police afin de dénoncer leurs actes. Faudrait tout de même pas que des innocents prennent pour eux...
Beatrice Cherry-Pellat

Condamné à 1 euro!



« Nous recherchons des procès, c'est le seul moyen de faire avancer les débats sur l'affichage publicitaire. La désobéissance civile non-violente est un outil d'expression démocratique » déclare François Vaillant.

22 juin 2006, les Déboulonneurs s'activent à Rouen. Intervention de la police.

23 décembre 2006, les Déboulonneurs remettent le couvert. La police est à nouveau présente.

Activiste rouennais, François Vaillant a, durant ces deux opérations, été embarqué par les agents des forces de l'ordre pour actes illégaux. Il est passible d'une peine de 5 ans de prison et de 75 000 euros d'amende.

Le 11 mai dernier au Tribunal de Grande Instance de Rouen, après trois heures de débat sur les dégâts causés par le système publicitaire, devant une salle comble, le prévenu est reconnu coupable de dégradations légères.

Le 12 juin, le verdict tombe et François Vaillant est condamné à verser une amende symbolique d'1 euro !



Une action solidaire et citoyenne.

Tél Urgences

SAMU : Appelez le 15
COMMISSARIAT : Appelez le 17 ou le 02.32.39.90.00
GENDARMERIE : Appelez le 02.32.29.57.17
POMPIERS : Appelez le 18
EDF : 0810 333 027
GDF : 0810 433 027
Médecins de garde : Contactez le 15.
Ambulance : Appelez le 15.
Urgences dentaires : Tél: 02.32.31.60.41 (dimanche et jours fériés).
Pharmacie de garde : Appelez le commissariat.
NUMEROS UTILES :
C. Hospitalier : 02.32.33.80.00
Cl. Pasteur : 02.32.38.95.00
Cl. Bergouignan : 02.32.31.44.44
Cl. Orlo : 02.32.31.44.44
C. Hospitalier
Spécialisé de navarre : 02.32.31.76.76
Protection de l'enfance Malheureuse
Tél.02.32.23.05.91
Tél.02.32.33.34.19
Tél.02.32.38.51.79

Devenez correspondant de votre Hebdo

Eure Infos